


6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	de Foy Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Thèmes abordés	<p>1. Droits de succession</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondement de l'impôt • Actif imposable <ul style="list-style-type: none"> - Biens existants - Evaluation de l'actif imposable - Assimilations à l'actif imposable • Le passif • La déclaration de succession • Articles particuliers • Les taux <p>2. Droits d'enregistrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formalité et l'obligation de l'enregistrement • Les règles de base de la perception de l'impôt • Les taux applicables aux divers actes juridiques tarifés étant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - transmissions à titre onéreux de biens immeubles - contrats de baux - constitutions et cessions de sûretés - partages et opérations assimilées - sociétés - donations • Les exonérations et les remboursements des droits
Acquis d'apprentissage	<p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre et d'analyser les situations fiscales classiques en matière de droits d'enregistrement et de succession</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit
Méthodes d'enseignement	Cours magistral
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • A. Culot, Manuel des droits d'enregistrement, Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Editeur Larcier • F. Werdefroy, Droits d'enregistrement, Bruxelles, Editions Kluwer, 2003/2004 • J. Decuyper, Les droits de succession, Bruxelles, Editions Kluwer, 2003/2004
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en fiscalité des personnes	FISP9CE	6		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		